



Les Maisons pour tous à Valence

Accompagnement – convivialité – loisirs



Édito



Nicolas Daragon

Maire de Valence,
Vice-président
de la Région



**Franck
Diratzonian Daumas**

Adjoint au Maire en charge
de la vie associative et des Maisons
de quartiers

Pour bien vivre ensemble, les rencontres et les échanges entre Valentinois, mais aussi entre les citoyens, les agents de la Ville et les représentants élus de la collectivité sont essentiels. C'est pour cette raison que la municipalité a fait de la proximité le marqueur de son action au quotidien.

Nos équipements de quartiers sont des lieux de vie dans lesquels le lien social est concrètement à l'œuvre. Les initiatives y sont nombreuses, les débats accompagnés et la vie sociale enrichie par l'expression et les paroles de chacun de leurs adhérents.

Au Centre-ville, à la Chamberlière, à Fontbarlettes, au Plan et au Polygone, les Maisons Pour Tous municipales sont ainsi les fers de lance du « faire ensemble », de la construction d'une citoyenneté commune garante du respect des singularités individuelles.

Chacun peut jouer un rôle au service de la collectivité. Chacun doit être convaincu de l'intérêt de sa participation à une démarche collective afin de se dépasser et de se réaliser en tant qu'individu. Chacun a sa place à Valence.

Sommaire

Les maisons pour tous	3
Les accueils de loisirs	6
Le C.L.A.S.....	8
Le secteur adulte/famille	10
Les activités quotidiennes	11
Les permanences	13
Le secteur jeunesse	14
Les structures associatives	17
Inscriptions administratives	18



Les Maisons Pour Tous

Les Maisons pour tous sont des équipements de la ville de Valence. Au nombre de 5, elles sont implantées au cœur des quartiers de la ville (Centre-ville, Fontbarlettes, le Plan, Polygone, Chamberlière) et sont toutes agréées centre social/espace de vie sociale. Elles proposent des activités mais sont aussi des foyers d'initiatives portées par les habitants.

UNE MPT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Structures de proximité, les Maisons pour tous sont des lieux d'éducation populaire, d'accueil, d'animation, de rencontres et d'échanges qui offrent un large éventail d'activités conviviales et éducatives pour tous les goûts, tous les âges. Chacun peut y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : culture, insertion, loisirs, logement, garde d'enfants, etc. Créer du lien social et lutter contre l'isolement, impliquer l'ensemble des habitants dans la vie locale, favoriser les échanges entre différents publics et tranches d'âge, sont autant d'éléments constitutifs des missions qui incombent à une Maison pour tous.

L'adhésion est annuelle, elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août. Elle est obligatoire et préalable à toute participation à une activité.

Elle est valable sur toutes les structures (MPT du Plan, Fontbarlettes, Polygone, Centre-Ville et de la Chamberlière). Son tarif est de 5,50 € pour une carte individuelle et de 8,50 € pour une familiale.

MAISON POUR TOUS : POURQUOI FAIRE ?

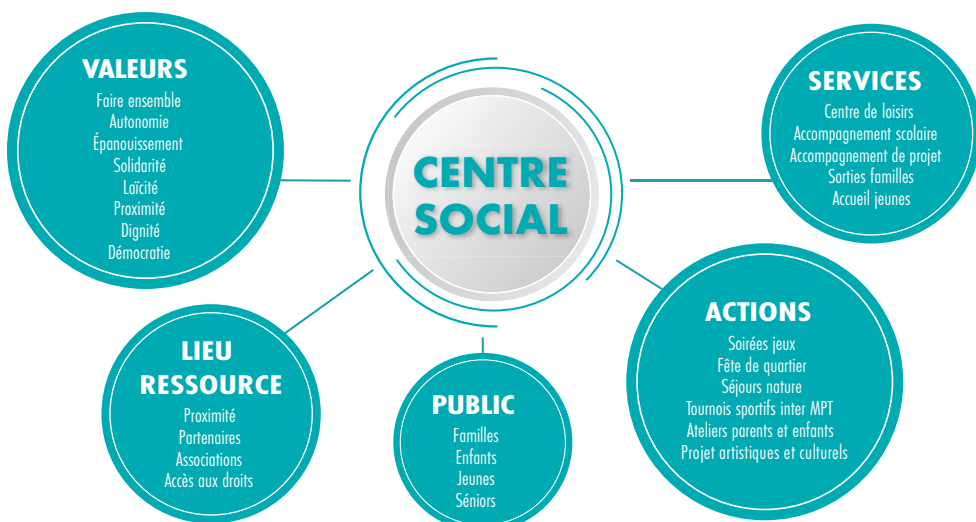
C'est un espace dynamique ouvert à tous, c'est un lieu pour s'entraider, un espace d'activités, un équipement pour tous, des plus jeunes aux plus âgés. Enfin, c'est un lieu où la population est invitée à s'investir pour construire des projets pour vivre mieux, et développer le « vivre ensemble ». Des temps d'échanges avec les familles sont également prévus tout au long de l'année pour recueillir leurs besoins et attentes afin de mettre des actions en

place pour y répondre. Ces initiatives sont portées par les habitants et appuyées par une équipe de professionnels. Le centre social se résume à quelques mots : lien social, solidarité, projets, citoyenneté, familles, habitants, bénévoles.

MAISON POUR TOUS : COMMENT S'INVESTIR ?

Chaque adhérent peut participer à cette aventure collective en apportant : son savoir-faire, ses projets, ses envies, son temps, sa disponibilité... ou tout simplement sa bonne humeur ! Vous pouvez également prendre part aux projets

de la MPT en vous investissant dans une commission de votre choix (sorties, cinéma, projets ponctuels, etc.) ou en proposant une activité.



COORDONNÉES

› Maison pour tous du centre-ville

Rue Pêcherie - 04 75 79 20 11

mptcentreville@mairie-valence.fr

Lundi, mercredi et jeudi, 9 h > 12 h et 13 h 30 > 18 h

Mardi, 13 h 30 > 18 h et vendredi 9 h > 12 h

Directrice : IDIRI Boïcila



› Maison pour tous du Plan

1, place des Aravis - 04 75 42 52 79

mptplan@mairie-valence.fr

Période scolaire : Lundi, mercredi, jeudi, 8 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 18 h

Mardi, vendredi, 13 h 30 > 18 h

Période vacances scolaires : Du Lundi au vendredi, 8 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 18 h

Directeur : REBAHI Norzed



› Maison pour tous du Polygone

20, avenue de l'Yser - 04 75 79 15 37

mptpolygone@mairie-valence.fr

Période scolaire : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9 h > 12 h et 14 h > 18 h

Mardi, vendredi, 14 h > 18 h

Période vacances scolaires : Du lundi au vendredi, 8 h 30 > 12 h et 13 h 30 > 18 h

Directeur : GASPARINI Éric



› Maison pour tous de Fontbarlettes

27, rue Charles-Gounod - 04 75 42 04 63

mptfontbarlettes@mairie-valence.fr

Lundi, mercredi, vendredi, 9 h > 12 h et 14 h > 18 h

Mardi, jeudi, 14 h > 18 h

Directeur : MANA Nordine



› Maison pour tous la Chamberlière

82, rue Jean-Vilar - 04 75 79 00 37

mptchamberliere@mairie-valence.fr

Période scolaire : Lundi, mercredi, jeudi, 8 h 30 > 12 h et 14 h > 18 h,

Mardi, vendredi, 14 h > 18 h

Directeur : SAADNIA Jamel



Les accueils de loisirs

ACCUEILS

1. Fonctionnement maternel et élémentaire

L'accueil est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 17 h 30. L'accueil des enfants s'effectue entre 8 h 30 et 9 h 30 de façon échelonné et le départ est possible entre 17 h et 17 h 30.

Une garderie est proposée aux parents qui travaillent sur présentation d'un justificatif d'emploi précisant les dates et heures de travail. Deux temps sont proposés : de 7 h 30 à 8 h 30 ou de 17 h 30 à 18 h 30 (les parents ne peuvent bénéficier de deux temps de garderie).

L'inscription pourra être réalisée pour la journée avec repas ou demi-journée sans repas.

- Le matin : un accueil est proposé de 8 h 30 à 12 h (arrivée possible jusqu'à 9 h 30)
- L'après-midi : un accueil est proposé de 13 h 30 à 17 h 30 (arrivée possible jusqu'à 14 h)

En cas de sortie à la journée, l'inscription s'effectuera à la journée. Aucune inscription à la demi-journée ne sera possible ce jour là.

2. Fonctionnement passerelle (11-14 ans)

L'accueil est ouvert les mercredis après-midi (de 13 h 30 à 18 h) et les jours de vacances scolaires (de 8 h 30 à 18 h).

L'inscription pourra être réalisée pour la journée sans repas (repas tiré du sac) ou demi-journée sans repas.

- Le matin : un accueil est proposé de 8 h 30 à 12 h (arrivée possible jusqu'à 9 h 30)
- L'après-midi : un accueil est proposé de 13 h 30 à 18 h (arrivée possible jusqu'à 14 h)

En cas de sortie à la journée, l'inscription s'effectuera à la journée. Aucune inscription à la demi-journée ne sera possible ce jour là.

La journée ne comprend pas la fourniture du repas.

En cas de mise en place d'un service minimum d'accueil mutualisé (SMA) afin de répondre aux demandes de garde des parents, un seul lieu d'accueil fonctionnera pour les différentes structure. Les parents déposent et récupèrent alors leurs enfants sur ce lieu prédéfini. Ce service est réservé aux parents qui travaillent, sur présentation d'un justificatif d'emploi précisant les dates et heures de travail. L'inscription s'effectuera auprès de la MPT de secteur. L'enfant pourra s'absenter, de manière exceptionnelle, pour des raisons médicales ou familiales, sous réserve d'être accompagné d'un adulte.

3. Les lieux d'accueil de loisirs

> MPT du centre-ville

Accueil de loisirs (3-14 ans)

Accueil de loisirs maternel Langevin (3-6 ans)

> MPT de Fontbarlettes

Accueil de loisirs Ravel (3/10 ans)

Accueil de loisirs Bonzon (11/14 ans)

> MPT Polygone

Accueil de loisirs (3-14 ans)

> MPT du Plan

Accueil de loisirs (3-14 ans)

> MPT de la Chamberlière

Accueil de loisirs (3-14 ans)

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'automne : 21 octobre au 31 octobre 2024

› Dépôt des dossiers avant le lundi 30 septembre 2024

Vacances de fin d'année : 23 décembre au 03 janvier 2025

› Dépôt des dossiers avant le lundi 2 décembre 2024

Vacances d'hiver : 24 février au 07 mars 2025

› Dépôt des dossiers avant le lundi 3 février 2025

Vacances de printemps : 22 avril au 02 mai 2025

› Dépôt des dossiers avant le lundi 31 mars 2025

Vacances d'été : 07 juillet au 31 août 2025

› Dépôt des dossiers avant le mardi 10 juin 2025

À noter : pour les 3-14 ans, seule la réponse de la MPT suite à la commission d'attribution vaudra inscription définitive.

Scannez ce QR code pour accéder au dossier d'inscription.





Le C.L.A.S.

Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un contrat passé entre des élèves qui ont besoin de soutien scolaire, leurs parents et la Maison pour tous.

Les animateurs et les intervenants transmettent aux élèves des méthodes de travail et les aident à avoir confiance en leur avenir. Le soutien scolaire consiste en activités manuelle ou culturelle et en accompagnement méthodologique

Cette démarche est accompagnée d'activités d'initiation à différentes techniques d'expression (théâtre, vidéo, danse, peinture...).

Chaque fin d'année, un bilan est effectué avec les établissements et les familles.

Renseignement et inscription auprès des responsables C.L.A.S. de chaque MPT.

MAISON POUR TOUS DU CENTRE-VILLE

Élémentaire du CP au CM2 :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Un pédibus est mis en place pour les écoles Condorcet, Pergaud et Renan.

Secondaire de la 6^e à la terminale :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 17 h à 19 h

MAISON POUR TOUS DE FONTBARLETTES

Élémentaire du CP au CM2 :

Du lundi au vendredi de 16 h à 18 h

Un pédibus est mis en place pour les écoles Michelet et Rigaud.

Secondaire de la 6^e à la terminale :

Du lundi au vendredi de 18 h à 19 h 30

MAISON POUR TOUS DU PLAN

Élémentaire du CP au CM2 :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 16 h 30 à 18 h

(départ échelonné à partir de 17 h 45)

Un pédibus est mis en place pour les écoles Pierre Brossolette et Jules Vallès.

Secondaire de la 6^e à la terminale :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 18 h à 19 h 30

MAISON POUR TOUS DU POLYGONE

Élémentaire du CP au CM2 :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 16 h 30 à 18 h

Un pédibus est mis en place pour l'école Albert Bayet.

Secondaire de la 6^e à la terminale :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi de 18 h à 19 h 30

MAISON POUR TOUS DE LA CHAMBERLIÈRE

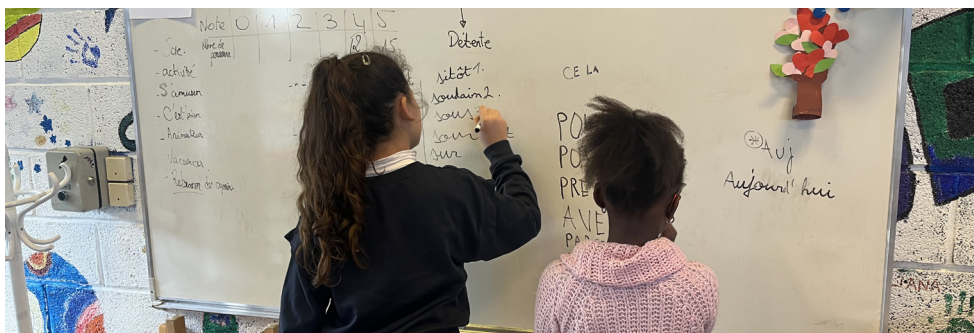
Élémentaire du CP au CM2 :

Lundi/mardi/jeudi de 16 h 30 à 18 h

Un pédibus est mis en place pour l'école Seignobos et Freynet.

Secondaire de la 6^e à la terminale :

Lundi/mardi/jeudi de 18 h à 19 h 30



Le secteur adulte-famille

Dans chaque MPT, les référents famille accueillent les habitants et leur proposent un accompagnement individualisé en fonction de leurs besoins ou envies.

Plus de renseignements auprès des référents familles des MPT.

PARENTALITÉ / FAMILLE

› Pause café

MPT de Fontbarlettes - MPT du Plan - MPT du Polygone -
MPT de la Chamberlière

› Sorties familles

MPT de Fontbarlettes - MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière

› Atelier parents/enfants

MPT de Fontbarlettes - MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière

› Accompagnement de projet

Les référents vous accompagnent dans vos projets collectifs selon vos besoins et envies mais aussi sur les différents dispositifs tels que aides aux vacances de la Caisse d'allocations familiales, logement, santé, emploi...

› L'accompagnement social

Les référents familles peuvent vous recevoir et vous accompagner dans toutes vos démarches de la vie quotidienne (logement, budget, emploi, santé...).



Les activités quotidiennes

SPORT ET BIEN-ÊTRE

› Gym

MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière

› Relaxation

MPT du Centre-ville

› Danse

MPT de la Chamberlière

› Pilate

MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière -
MPT du Polygone

› Futsal

MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT de la Chamberlière - MPT du Centre-ville

› Sophrologie

MPT de Fontbarlettes - MPT du Centre-ville

› Stretching

MPT du Polygone

› Boxe

MPT de Fontbarlettes - MPT du Plan



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

› Cours d'anglais

MPT du Plan - MPT du Centre-ville

› Cours de français

MPT de Fontbarlettes - MPT du Polygone

› Cours de langue des signes

MPT de la chamberlière

› FLE

MPT de Fontbarlettes - MPT du Plan

› Atelier informatique

MPT du Centre-ville

ART ET CULTURE

› Chant

MPT de la Chamberlière

› Théâtre

MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière

› Chorale

MPT du Centre-ville - MPT du Polygone



ACTIVITÉS MANUELLES

› Couture

MPT de Fontbarlettes - MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT du Centre-ville - MPT de la Chamberlière

› Poterie

MPT du Polygone

› Atelier créatif

MPT du Centre-ville - MPT du Polygone - MPT du Plan -
MPT de Fontbarlettes - MPT de la Chamberlière

› Atelier d'autoréparation de vélo

MPT du Centre-ville

› Patchwork

MPT du Centre-ville

› Scrapbooking

MPT du Centre-ville



Les permanences

Afin de répondre à une demande croissante des habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives, les MPT ont mis en place des pôles d'accès aux droits accueillant différentes associations.

EMPLOI

› Mission locale

La Mission Locale est un espace d'accueil au service des jeunes. Elle propose un suivi personnalisé et des réponses dans le cadre des démarches professionnelles ou sur les questions d logement, de la santé, de la mobilité et des informations sur la citoyenneté et la justice.

MPT du Plan - Tous les lundis de 14 h à 16 h

MPT de Fontbarlette - Tous les mercredis de 14 h à 16 h

MPT du Polygone - Tous les mardis de 14 h à 17 h

› PIMMS (Plan d'Information Médiation Multi Services)

Parvis MPT du plan - Tous les vendredis de 8 h 30 à 12 h

- L'accès aux services publics

- L'aide à la réalisation des démarches administratives

- L'accès aux services informatiques liés aux démarches administratives et sociales

DROITS

› Accès aux droits avec l'association CIMADE

MPT du Polygone - Le mardi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi de 9 h à 12 h

› Femmes solidaires

Conseils juridiques - Les premiers mercredis de chaque mois de 17 h à 20 h

Réunions de travail - Les troisième lundis de chaque mois de 18 h à 21 h

Groupes de rencontres et d'échanges sur les questions

féminines du quotidien - Les derniers samedis de chaque mois

MPT du Polygone - Sur rdv au 07 85 23 18 03

› France Services

Médiathèque - Les jeudis de 15 h à 18 h, sur rdv, et les vendredis de 8 h 30 à 12 h par l'association Pimms (parvis de la MPT, sans rdv)

› Défenseur des droits (sur rendez-vous)

MPT du Plan - Les vendredis de 14 h à 17 h

› Aide administrative (sur rendez-vous)

MPT du Centre-ville - Les jeudis de 9 h à 12 h

MPT de la Chamberlière - Les lundis de 14 h à 17 h



Le secteur jeunesse

Les MPT de la ville proposent des temps d'accueil pour les 11-14 ans et les 15-17 ans pour se retrouver, se détendre, partager, découvrir, s'amuser ou encore être accompagnés dans leur scolarité.

ACCUEILS LIBRES ET DE LOISIRS

Envie de se retrouver entre copains, de faire des rencontres ou tout simplement d'échanger avec les animateurs... le secteur jeunesse propose des accueils libres pour profiter du babyfoot, du ping-pong, des jeux de société et des activités en fonction des envies, des projets, des besoins (scolarité, stage, job, emploi, formation, santé...).

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Des envies ou des passions à partager ? Les Maisons pour tous ont pour objectif d'impliquer les jeunes dans les animations globales du centre, de valoriser leur investissement et d'encourager la création de collectif ou associations de jeunes. Ainsi, avec le soutien des animateurs, les jeunes ont la possibilité de donner vie à leurs projets (sortie, évènement, spectacle, mini camp...). Ils sont accompagnés dans la mise en œuvre de chaque étape de leur démarche (élaboration, planification budgétaire, recherche de financements, réalisation...). Les MPT de Fontbarlettes, du Polygone et du Plan sont labellisées PRAPJ (point ressource accompagnement projet jeune).

ACCOMPAGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS

Des animateurs sont présents pour accompagner les jeunes dans la rédaction de leur lettre de motivation ou CV. Chaque MPT dispose également d'un ordinateur qu'elle met à disposition pour les recherches d'emplois, de stages, etc.



LES HORAIRES / FONCTIONNEMENT

› MPT du centre-ville

La passerelle (11-17 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Repas sur place possible. Inscription à la journée ou demi-journée.

La bubble jeunes (13-25 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h. Lieu d'écoute libre et confidentiel. Les animateurs jeunesse vous informent, vous accompagnent et vous proposent des services adaptés : recherche de stage, CV, orientation, logement, santé...

› MPT Polygone

La passerelle (11-14 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Repas sur place possible. Inscription à la journée ou demi-journée.

L'accueil jeune (15-17 ans)

Ouvert tous les jours de 14 h à 19 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

+ de 18 ans

Ouvert chaque vendredi de 20 h à minuit.

› MPT de la Chamberlière

La passerelle (11-14 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Repas sur place possible. Inscription à la journée ou demi-journée.

L'accueil jeune (15-17 ans)

L'accueil jeune est en cours de développement. Rendez-vous directement sur place pour plus de renseignements.

› MPT de Fontbarlettes

La passerelle (11-14 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Repas sur place possible. Inscription à la journée ou demi-journée.

L'accueil jeune (15-17 ans)

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 13 h 30 à 18 h, hors vacances scolaires.

› MPT du Plan

La passerelle (11-14 ans)

Ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Repas sur place possible. Inscription à la journée ou demi-journée.

L'accueil jeune (15-17 ans)

Ouvert les mercredis en période scolaire de 13 h 30 à 17 h 30 et pendant les vacances scolaires tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

+ de 18 ans

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30.



Retrouvez toutes les actualités des MPT sur Snapchat en flashant les QR codes
ou sur le site valence.fr/equipement



MPT DE FONTBARLETTES



MPT DU PLAN



MPT DE LA CHAMBERLIÈRE



MPT DU POLYgone



MPT DU CENTRE-VILLE

Les structures associatives

En plus des maisons pour tous municipales, Valence compte d'autres équipements associatifs où se retrouver et pratiquer des activités.

› La MJC Châteauvert

Association d'éducation populaire, la MJC Châteauvert propose des activités et une organisation prenant en compte le rythme de chacun.

3, place des Buissonnets - 04 75 81 26 20

mjc@mjc-chateauvert.fr

mjc-chateauvert.fr

› Le Comité pour nos gosses

Le CPNG est un centre de loisirs qui accueille les enfants à partir de trois ans, et jusqu'à leur entrée au collège, pendant les mercredis et les vacances scolaires. Situé dans le quartier de Châteauvert, il peut accueillir des associations, régulièrement ou ponctuellement pour des événements, et peut mettre à disposition ses locaux pour les particuliers. Le CPNG Châteauvert est une association loi 1901 d'éducation populaire.

4, rue Auguste-Giraud - 04 75 44 00 25

contact@cpng-valence.fr

› La MJC du Grand Charran

La MJC du Grand Charran est une association affiliée à la Fédération Régionale «Les MJC en Rhône-Alpes». Agréée «Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire» par la Direction de la Cohésion Sociale. La structure propose un accueil de loisirs pour les 4/10 ans, un accueil pré-ados pour les 11/14 ans, des camps et séjours pour les 11/15 ans, un secteur jeunesse pour les 16/25 ans, des activités adultes, ados et enfants, des activités proposées par des associations et partenaires.

61, av. Grand Charran - 04 75 43 69 94

mjc.grandcharran@cegetel.net

› Le Centre culturel de Fontlozier

Le Centre culturel de Fontlozier accueille les enfants à partir de quatre ans et les adultes pendant les mercredis et les vacances scolaires. Pendant l'année des manifestations sont organisées : concerts, sorties, spectacles.... Avec notamment «les Dimanches de Fontlozier» après-midi récréatives.

95, av. de la Libération - 09 64 04 85 67

foyer.fontlozier@orange.fr

› La Farandole

Association sportive et socio culturelle de Valensoles "la Farandole" est une association loi 1901 agissant sur le territoire de Valence Sud, principalement sur Valensoles et Chaffit.

17, rue Jules Guesde - 04 75 61 54 96

asscvalensoles@gmail.com

› La Maison pour tous du Petit-Charran

Équipement de quartier socio-culturel, la MPT du Petit Charran propose des activités pour toutes les tranches d'âges en semaine et de nombreuses manifestations (spectacles, théâtre, concerts, expositions...) les week-ends. C'est un lieu de rencontre, d'échange, de partage, de solidarité, d'accompagnement des initiatives, de lien social sans aucune discrimination, pour tous les âges, pour des temps libres émancipateurs.

30, av. Henri-Dunant - 04 75 43 48 52

contact@mptpetitcharran.org

mptpetitcharran.org



Inscription administrative

MODALITÉS D'INSCRIPTION

› La première inscription se fait directement auprès des MPT.

Lors de l'inscription les parents doivent compléter un dossier (disponible dans chaque structure) et fournir :

- L'avis d'imposition de l'année en cours,
- L'attestation de responsabilité extrascolaire,
- L'attestation de paiement de la CAF ou MSA,
- Le carnet de santé (vaccinations),
- Le jugement de divorce ou de séparation le cas échéant.

Rappel : toute demande de modification devra être faite sous 7 jours uniquement par mail auprès de la MPT ou, pour les mercredis, directement via le Portail famille.

TARIFICATION

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal et calculés en fonction du quotient familial des familles. Le tarif modulé ne sera appliqué que sur présentation des justificatifs y donnant droit, sans effet rétroactif sur les factures émises antérieurement.

PAYER SES FACTURES

La facturation est mensuelle suivant les inscriptions aux différents services.

Le paiement se fait :

- Sur le Portail Familles du site Internet de la ville,
- Par TIP,
- Via le QR code dans un bureau de tabac mandaté par le trésor public (listes des bureaux de tabac sur impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate.fr)
- Par chèque, en espèces, en CESU papier ou chèque vacances à la Trésorerie de Valence

PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est destiné à faciliter les démarches d'inscription des accueils de loisirs de la Ville de Valence (restauration scolaire, accueil périscolaire et centre de loisirs pour les mercredis et les vacances).

Vous pourrez notamment :

- Visualiser et régler vos factures,
- Demander à recevoir vos factures par mail (adhésion à la facture en ligne),
- Nous communiquer vos changements de situation (arrivée d'un enfant, déménagement...),
- Modifier vos réservations des mercredis en journée

PLANNING DES ACTIVITÉS ET DES PERMANENCES DE LA MAISON POUR TOUS DU CENTRE-VILLE 2024/2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
	COURS DE GYMNASTIQUE 9 h - 11 h - Salle polyvalente		AIDE ADMINISTRATIVE 9 h - 12 h	COURS DE GYMNASTIQUE 9 h - 11 h - Salle polyvalente
HATHA YOGA 12 h 15 - 13 h 15 - Salle polyvalente	SOPHROLOGIE 12 h 10 - 13 h 10 - Salle polyvalente			
ATELIER CRÉATIF 13 h 45 - 16 h 30 - Salle polyvalente	ATELIER INFORMATIQUE 14 h - 16 h		ATELIER COUJURE 13 h 45 - 16 h 30 - Salle polyvalente	
	« LA JOYEUSE ÉQUIPE » 14 h - 17 h		« LA JOYEUSE ÉQUIPE » 14 h - 17 h	
	ACV FORME ET BIEN ÊTRE PILATES 14 h - 15 h - Salle polyvalente			
	ATELIER AUTORÉPARATION VÉLO 18 h - 20 h	FUTSALL 16 h - 18 h		
ATELIER THÉÂTRE 19 h - 22 h - Salle polyvalente	CONVERSATION EN ANGLAIS 19 h 15 - 20 h 30 - Salle polyvalente	CHORALE 19 h - 22 h 30 - Salle polyvalente	COURS DE QI GONG 19 h - 20 h 30 - Salle polyvalente	THÉÂTRE D'IMPRO 20 h - 22 h - Salle polyvalente

Activités proposées par la MPT

Activités proposées par les associations

Activités proposées par des bénévoles

PLANNING DES ACTIVITÉS ET DES PERMANENCES DE LA MAISON POUR TOUS DU PLAN 2024/2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<p>ACCUEIL PARENTS ET ENFANTS -4 ANS 9 h - 12 h</p> <p>GYM DOUCE SENIORS 9 h 30 - 10 h 30</p> <p>FLE 9 h - 12 h</p>	<p>RENCONTRE ENVOI 13 h 30 - 17 h</p> <p>PERMANENCE MISSION LOCALE 14 h - 16 h</p> <p>FUTSALL 8 - 10 ANS 17 h 30 - 19 h</p> <p>FUTSALL 11 - 14 ANS 17 h 30 - 19 h</p>	<p>TEMPS DE RENCONTRE A.P.F. 13 h 30 - 17 h</p> <p>CLUB SENIORS 14 h - 17 h</p> <p>SPORT ADULTE 18 h - 20 h</p> <p>AFCO MUSIQUE 18 h - 20 h</p>	<p>FLE 9 h - 12 h</p> <p>GYM DOUCE SENIORS 9 h 30 - 10 h 30</p> <p>PERMANENCE FRANCE SERVICES 14 h - 18 h</p> <p>PERMANENCE DÉFENSEUR DES DROITS 14 h - 17 h</p> <p>BOXE 17 h - 19 h 30</p>	<p>SPORT ADULTES 9 h - 11 h</p> <p>PERMANENCE DÉMARCHE ADMINISTRATIVES 8 h 30 - 12 h</p> <p>ATELIER COUTURE 14 h - 16 h</p>

Activités proposées par la MPT

Activités proposées par les associations

Activités proposées par des bénévoles

PLANNING DES ACTIVITÉS ET DES PERMANENCES DE LA MAISON POUR TOUS DE LA CHAMBERLIÈRE 2024/2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>REVEL CORPOREL 11 h - 12 h</p> <p>AIDES ADMINISTRATIVES 9 h - 12 h</p> <p>ATELIER COUTURE 14 h - 17 h 30</p> <p>ATELIER COUTURE 14 h - 17 h 30</p> <p>DANSE EN LIGNE 16 h - 18 h</p> <p>ATELIER COUTURE 9 h - 11 h</p>	<p>GVM « Restes jeûnes » 8 h 30 - 11 h 30</p> <p>AIDES ADMINISTRATIVES 9 h - 12 h</p> <p>PILATES 14 h 30 - 15 h 30</p> <p>ATELIER CUISINE 14 h - 16 h</p> <p>TAROT 14 h - 16 h</p> <p>TRICOT 14 h - 17 h 30</p> <p>ATELIER COUTURE 14 h - 17 h 30</p> <p>DANSE EN LIGNE 16 h - 18 h</p>	<p>GVM « Restes jeûnes » 8 h 30 - 11 h 30</p> <p>PERMANENCE ASSOCIATION 14 h - 16 h</p> <p>CAFÉ DES PARENTS 14 h - 16 h</p> <p>ACTIVITES CLUB SENIORS 14 h - 17 h 30</p> <p>SCRAPBOOKING 16 h - 18 h</p> <p>PILATE 18 h - 19 h</p> <p>DANSE TRIBAL FUSION 20 h - 22h</p>	<p>GVM 8 h 30 - 11 h 30</p> <p>PATCHWORK 14 h - 16 h</p> <p>CAFÉ DES PARENTS 14 h - 16 h</p> <p>SCRAPBOOKING 16 h - 18 h</p> <p>ACTIVITES CLUB SENIORS 14 h - 17 h 30</p> <p>PILATE 18 h - 19 h</p> <p>THEÂTRE 20 h - 22 h 30</p>	<p>DANSE EN LIGNE 9 h - 10 h 30</p> <p>ATELIER COUTURE 9 h - 11 h</p> <p>GVM DOUCE 11 h - 12 h</p> <p>COURS DE FLAMENCO 18 h - 19 h</p> <p>HEELS DANSE 19 h 15-20 h 45</p> <p>DANSE AFRICAINE 15 h - 19 h</p>	

Activités proposées par la MPT

Activités proposées par les associations

